

DICRIM

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs

**Agir
face au danger !**

L'inondation de Plaine

Les mouvements de terrain

Le séisme

Les Feux de Forêts

Le nucléaire



VILLE DE CHINON

Risque nucléaire

Il s'agit d'un événement (incident ou accident selon la gravité) se produisant dans une installation nucléaire entraînant des risques d'irradiation interne ou externe ou de contamination interne ou externe pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement (contamination atmosphérique ou surfacique).

Le risque nucléaire majeur résulte de la fusion du cœur du réacteur d'une centrale.

La prise d'iode stable sous forme de comprimés permet d'éviter la fixation d'iode radioactive sur la thyroïde.

• Secteurs concernés :

L'ensemble du territoire communal se situe dans la zone des 5 à 10 Kilomètres de la centrale où le seul réflexe doit être de se confiner et d'écouter la radio en cas d'alerte (Plan particulier d'intervention de la centrale ou PPI).

En cas d'accident, le Signal National d'Alerte (SNA voir page 6) est émis par une sirène située au sein de l'établissement. Ce signal est repris par les sirènes de la ville.

• Les bons réflexes :



Entrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez les fenêtres et coupez la ventilation



Écoutez la radio
France Inter : 92.6 ou 99.6 FM
France bleu Touraine : 92.9 FM



Ne fumez pas



Évitez les déplacements



Ne téléphonez pas



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

• Prévention - protection :

Le CNPE (centre national de production d'électricité) d'Avoine est soumis à des obligations et des contrôles très stricts. Le Plan particulier d'intervention (PPI révisé en juillet 2012) établi par les services de la Préfecture planifie l'alerte et les secours des populations exposées.